

TARIF annexé à l'arrêté local du 3 août 1861, pour déterminer les indemnités à payer aux fonctionnaires, officiers et agents ayant droit aux indemnités de route et de séjour dans la Colonie.

DÉSIGNATION des FONCTIONS OU DES GRADES.	INDEMNITÉ de séjour.	INDEMNITÉ de route.	INDEMNITÉ à payer pour séjour à Taravao.
Les officiers du grade de chef de bataillon et d'un grade supérieur jusqu'à celui de colonel inclusivement.	42 „	45 „	8 „
Les capitaines, lieutenants et sous-lieutenants des divers corps et officiers assimilés au corps de la Marine, y compris les aspirants..	9 „	45 „	6 „
Les résidants, membres du Conseil d'administration.	9 „	45 „	6 „
Les sous-commissaires, aides commissaires, Commis et écrivains de la Marine.	9 „	45 „	6 „
Les chirurgiens et pharmaciens de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe.	9 „	45 „	6 „
Les gardes d'artillerie et du génie.	9 „	45 „	6 „
Le directeur des affaires européennes.	9 „	45 „	6 „
Les membres des tribunaux et du parquet .	9 „	45 „	6 „
Le juge de paix.	9 „	45 „	6 „
Le greffier des tribunaux.	9 „	45 „	6 „
Le capitaine des douanes.	9 „	45 „	6 „
Les conducteurs des ponts et chaussées. . .	9 „	45 „	6 „
Les chefs de section des services indiens. .	9 „	45 „	6 „
Les interprètes de 1 ^{re} classe.	9 „	45 „	6 „
Les interprètes de 2 ^e classe.	6 „	45 „	4 „
Le chef d'atelier des ponts et chaussées. . .	6 „	45 „	4 „
L'ouvrier d'État d'artillerie.	6 „	45 „	4 „
Le commissaire de police.	6 „	45 „	4 „
Le buraliste de la poste.	6 „	45 „	4 „
Le maître de port.	5 „	A régler par l'Ordon- nateur lorsque les moyens de transport ne pourront être fournis en nature.	2 „
Les magasiniers et distributeurs.	5 „		2 „
Les brigadiers et préposés des douanes. . .	5 „		2 „
Divers agents inférieurs.	5 „		2 „
Sous officiers { Adjudant sous-officier.	2 25		2 „
et { Sous-officier.	1 90	2 „	
soldats. { Caporaux et soldats.	4 50	„	

Quand le cheval de selle est fourni par l'Administration, il est alloué